**Description du «Modèle de représentation pour le MGDM»**

**ID x.y Désignation conforme à celle du catalogue des géodonnées de base, resp. du recueil**

Adapter le titre sous<Fichier> <Informations> <Propriétés> <Titre>

|  |  |
| --- | --- |
| **Identifiant officiel** | {Référence utilisée à l’annexe de l’OGéo, resp. dans le recueil} |
| **ComInfoS** | {Liste des membres de la ComInfoS } |
| **Responsable de la ComInfoS** | {Nom} |
| **~~Modélisateur~~** | ~~{Nom}~~ |
| **Date** | AAAA-MM-JJ |
| **Version** | {Numéro} |
| **Historique des modifications** |  |

**<Supprimer ce texte >** Les passages en bleu sont masqués/affichés en activant/désactivant le symbole de paragraphe ¶ si bien qu’il est inutile de les supprimer manuellement. **</Supprimer ce texte >**

Table des matières

1 Objet du document 3

2 Bases pour la définition du modèle de représentation 3

2.1 Bases légales, mandat légal 3

2.2 Représentations graphiques existantes pour le MGDM cité en référence 3

2.3 Exigences à satisfaire par la nouvelle représentation harmonisée 3

3 Description du modèle de représentation 3

3.1 Légende 3

3.2 Exemple graphique 3

3.3 Fond de carte 4

3.4 Orchestration 4

# Objet du document

Le présent document décrit les modalités de visualisation des données du MGDM cité en référence au sein du service de consultation. Les bases sur lesquelles s’appuie le modèle de représentation sont brièvement récapitulées. Il est en outre renvoyé aux bases légales ainsi qu’à des modèles graphiques s’il en existe. Le modèle de représentation est par ailleurs décrit en prose avec son empreinte graphique. Il est accompagné d’une légende simple et d’un exemple de représentation. Il est renvoyé au catalogue de représentation détaillé en annexe.

Les chapitres suivants peuvent aussi être insérés dans la documentation du MGDM correspondant comme des paragraphes. Il est recommandé de produire un document séparé lorsque le MGDM a déjà été adopté ou lorsque le modèle de représentation est très touffu.

# Bases pour la définition du modèle de représentation

## Bases légales, mandat légal

Quelles bases légales existent en matière de représentation des géodonnées de base? Comment le mandat légal effectif est-il formulé à cet égard?

## Représentations graphiques existantes pour le MGDM cité en référence

Quelles cartes, légendes et plans graphiques existent déjà et doivent être pris en compte lors de la définition du modèle de représentation?

## Exigences à satisfaire par la nouvelle représentation harmonisée

De quoi faut-il tenir compte lors de la définition du modèle de représentation?

* Le pourquoi du modèle de représentation:
* Le public visé:
* Le support visé:
* Les bases utilisées:

# Description du modèle de représentation

Description du modèle de représentation en prose et au moyen d’une légende simple. Le lien avec les supports d’information du MGDM à représenter est établi d’une part et l’empreinte graphique (le style) des attributs et des domaines de valeurs sélectionnés est décrite d’autre part. Les experts du thème correspondant fixent la manière dont «leurs» données doivent être représentées, par exemple au sein d’un service de consultation. La description du modèle de représentation doit être intelligible par tous.

## Légende

Une légende simple doit être produite pour que le groupe de projet de la communauté d’informations spécialisées (ComInfoS) puisse discuter des couleurs et des symboles à utiliser concrètement. Le niveau d’information technique de la légende doit être tel que tout risque de confusion soit écarté pour les membres de la ComInfoS. La définition détaillée / définitive figure toutefois dans le catalogue de représentation.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom de la table | Nom + valeurs de l’attribut | Symbole / couleur | Remarque / description |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

## Exemple graphique

Un exemple graphique doit être produit pour que la ComInfoS puisse voir concrètement ce qu’elle a défini. Si une représentation de référence a été produite, un extrait de ce document peut également être inséré ici.

## Fond de carte

La ComInfoS définit ici si des fonds de cartes sont compatibles ou sont à recommander avec cette définition de représentation. Si c’est le cas, elle précise ceux dont il s’agit.

## Orchestration

[En option] Les autres MGDM avec lesquels ce MRep a été harmonisé (selon le recueil) sont indiqués ici. Il est précisé pourquoi on a décidé d’agir ainsi.

**Annexe A – Glossaire**

Liste de toutes les notions spécialisées pertinentes avec leurs traductions (en allemand, en français et en anglais).Liens vers des sites Internet le cas échéant.

**Annexe B – Documents complémentaires**

Répertoire des sources, bibliographie. Liens vers des sites Internet le cas échéant.

**Annexe C – Catalogue de représentation**

Référencement du catalogue de représentation

**Annexe D – Description SLD/SE**

Référencement du fichier SLD/SE

**Annexe E – Image de référence**

Référencement de la représentation graphique de référence